



UNIONE EUROPEA



REPUBBLICA ITALIANA



REGIONE AUTÒNOMA DE SARDIGNA  
REGIONE AUTONOMA DELLA SARDEGNA

# Port et tours côtières d'Arbatax

Patrimonio culturale  
**SARDEGNA** Virtual Archaeology



## ■ Les armoiries des *Quatre Maures*

Le Décret présidentiel du 5 juillet 1152, accorda à la Région Autonome de Sardaigne des armoiries officielles : « d'argent à la croix de rouge à côté de quatre têtes de maures bandées » (fig. 1). Ensuite, la Loi régionale n° 10 du 15 avril 1999, n. 10, Art. 1, précise que l'emblème est : « dans un champ blanc avec une croix rouge et dans chaque quart une tête de maure bandée sur le front, tournée dans la direction opposée à la couture » (c'est-à-dire le côté du drapeau cousu pour former une gaine dans laquelle passe le câble que l'on utilise pour le hisser).



**Fig. 1** - Les armoiries officielles de la Région Autonome de Sardaigne, 1952 (Fois 1990, fig. 1, p. 5).

Cet emblème choisi comme le symbole de la Sardaigne, puise ses origines dans l'histoire ibérique. En effet, une légende raconte qu'en 1096, en Espagne, durant la Bataille sanguinaire d'Alcoraz, au cours de laquelle Pierre I<sup>er</sup> d'Aragon affronta les Musulmans,

apparut un chevalier qui arborait une croix flamboyante sur la poitrine et qui effraya les maures au point de les mettre en fuite. Après avoir remporté la bataille, Pierre I<sup>er</sup> retrouva parmi les dépouilles des soldats quatre têtes décapitées et ornées de turbans garnis de pierres précieuses, appartenant à des rois. Ce personnage fut assimilé à Saint-George et, pour rappeler l'épisode miraculeux, le roi d'Aragon créa des armoiries qui représentaient quatre têtes et une croix rouge.

Cet emblème apparaît pour la première fois justement en Espagne, en 1281 (donc bien avant la conquête de l'île, vers 1323), sur un sceau en plomb de la chancellerie royale de Pierre Le Grand, roi d'Aragon, et les maures y sont représentés sans couronnes ni bandes sur la tête (fig. 2).



**Fig. 2** - Sceau de Pierre Le Grand, 1281 (Fois 1990, fig. 2, p. 6).

Les armoiries des *Quatre Maures* apparaissent pour la première fois comme le symbole de la Sardaigne sur une page du manuscrit connu sous le nom de « *Stemmario di Gelre* »,

conservé à la *Bibliothèque Royale* de Bruxelles et datant de la période comprise entre 1370 et 1386 (fig. 3).



**Fig. 3** - Détail du « *Stemmario di Gelre* », 1370-1386, dans lequel les armoiries des Quatre Maures apparaissent pour la première fois comme le symbole de la Sardaigne ( Fois 1990, fig. 3, p. 8).

En 1474, à l'occasion du mariage entre Ferdinand d'Aragon et Isabelle de Castille, la Couronne d'Aragon et le royaume de Castille s'unirent au Royaume d'Espagne. C'est alors que l'on choisit les nouvelles armoiries, c'est-à-dire les fameux pals catalans, qui remplacèrent les *Quatre Maures*, attribués à la Sardaigne. La première attestation des armoiries sur l'île remonte à 1571 et elle se trouve dans les « *Capitols de Cort del Stament militar de Serdenya* », c'est-à-dire les actes de la branche militaire du Parlement sarde. Sur le frontispice de ce document, les Maures sont représentés avec la bande sur le front et non sur les yeux, symbolisant probablement la couronne.

Ensuite, les armoiries furent reproduites sur différents types de documents, des cartes géographiques, des pièces de monnaie, des bâtiments. À partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, les *Quatre*

*Maures* furent remplacés par les armoiries des Savoie et ce n'est qu'à cette époque qu'apparurent les *Maures* avec un œil bandé (fig. 4).



**Fig. 4** - Armoiries de la Sardaigne à l'époque de la maison de Savoie (Fois 1990, p. 35).

Au XIX<sup>e</sup> siècle, on commença à considérer les armoiries des *Quatre Maures* avec l'œil bandé comme un symbole de l'identité sarde et, selon une interprétation dépourvue de fondement historique, on la rattacha à la période des Judicats. C'est ainsi que se diffusa l'idée que la subdivision en quatre parties pouvait rappeler la victoire des quatre Judicats sur les Arabes. Ces argumentations dérivèrent sans doute d'une légende du XVII<sup>e</sup> siècle, selon laquelle l'emblème célébrait la défaite des Musulmans en 1015, durant la tentative de conquête de l'île de la part de Mujahid al- Amiri, connu en Italie sous le nom de Museto.

Après avoir été adopté en 1921 comme le symbole du Parti Sarde d'Action et officialisé, en 1952, comme les armoiries officielles de la Région Autonome de Sardaigne, le drapeau avec les *Quatre Maures* continue à représenter le Peuple Sarde qui s'y identifie.

## ■ Crédits

Approfondissement édité par Dr. Maria Grazia Arru

## ■ Bibliographie

**Fois 1990 = B. Fois**, *Lo stemma dei Quattro mori*, Sassari 1990.

**D'ARIENZO 1984 = L. D'ARIENZO**, *Lo scudo dei Quattro Mori*, in *I catalani in Sardegna*, a cura di J. Carbonell, F. Manconi, Cinisello Balsamo 1984, pp. 199-206.





UNIONE EUROPEA



REPUBBLICA ITALIANA



**REGIONE AUTÒNOMA DE SARDIGNA**  
**REGIONE AUTONOMA DELLA SARDEGNA**

## La Sardegna cresce con l'Europa



UNIONE EUROPEA

Progetto cofinanziato dall'Unione Europea  
Programma Operativo FESR 2007-2013

FESR - Fondo Europeo di Sviluppo Regionale - Asse I, Linea di Attività 1.2.3.a